Homki Mandat n°18431

Maison/villa T4 de 83m² à Gruissan 11430

416 900 €

Frais fixes compris 4 900 €





Description

Pour toute question ou demande d'information, pensez à noter et nous communiquer le numéro de référence lors de votre appel : 18431 Située dans le secteur prisé des Ayguades à Gruissan, cette maison hors copropriété de 83 m² habitables sur une parcelle de 164 m² offre confort et cadre de vie agréable, avec vue sur l'étang. Rez-dechaussée : 3 chambres avec placards 1 salle d'eau WC indépendant 1er étage : Séjour / salle à manger lumineux avec vue sur l'étang Véranda avec toit bioclimatique exposée nord-ouest Cuisine meublée et équipée Arrière-cuisine avec WC sanibroyeur Annexe : Garage d'environ 20 m² Atouts : Emplacement recherché proche plage et commodités Vue dégagée sur l'étang Maison fonctionnelle et lumineuse DPE: D Contact: 06.30.63.46.32 Informations financières: Taxe foncière : 1364 € Charges : 0 € Qui est le Homker proche de chez vous ? Je suis Julien Bisquerra, agent commercial immatriculé au RSAC de Narbonne sous le numéro 910 869 668, et je serais ravi de vous faire découvrir ce bien! Qui est Homki? Homki offre aux acquéreurs et vendeurs un service complet et transparent afin que chaque projet immobilier soit une expérience innovante vécue sereinement. Nos frais d'agence sont de 6 900 € fixes à la charge du vendeur.

Diagnostic de performance énergétique

consommation (énergie primaire)	émissions	
224 kWh/m².an	7 * kg CO ₂ / m².an	D

Votre agent de secteur **Julien Bisquerra**+33630634632
julien.bisquerra@homki-immobilier.com

Homki

Tél. +33(0)4 13 68 02 02 www.homki-immobilier.com





Caractéristiques

Principales

Nombre de pièce(s)

Nombre de chambre(s)

Nombre de salle(s) de bain

Nombre WC

Cuisine

Americaine equipee

Chauffage Individuel / electrique

Nombre de parking(s) 1

Cave Non

Terrasse OUI
Terrain 164m²

Secteur

Exposition N/C

Aspects financiers

Charges mensuelles 0€

Taxe foncière 1364 €

Surfaces

Surface 83m²
Surface séjour N/C

Homki Mandat n°18431























